AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-257202184-20260416-D06042026BIS-DE
en date du 01/06/2026 ; REFERENCE ACTE : D06042026BIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SARTHE
Arrondissement LE MANS – Canton de BONNETABLE
SIVOS LA GUIERCHE-SOUILLE
37, Rue Principale – 72380 LA GUIERCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SIVOS LA GUIERCHE-SOUILLE

Afférents au Conseil Syndical	Nombre de membres En exercice	Membres présents	Pouvoirs	Votants avec pouvoir	Exprimés
10	10	9	1	1	10

SEANCE DU 15 avril 2026

Date de la convocation : 09/04/2026
Date d'affichage convocation : 09/04/2026
Date d'affichage décision : 16/04/2026

Délibération numéro 06-04-2026

Objet de la délibération : ELECTION DU PRESIDENT DU SIVOS

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à 18H45, les membres du comité du SIVOS « La Guierche - Souillé », régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, à la cantine de l'école de la Guierche, sous la présidence de Madame Véronique DALMONT, Présidente sortante du syndicat.

Présents :

Mesdames Laure BOURRASSEAU, Véronique DALMONT ; Messieurs Eric BOURGE, Matthieu DUBOIS, Gaëtan GEFFROY (délégués de la commune de La Guierche)

Mesdames Charline LE ROY, Stéphanie LEFEVRE, Olivia LHOMME ; Monsieur Jacky PELLIEUX (délégués de la commune de Souillé)

Absents excusés :

Monsieur Guillaume CANTIN (délégué de Souillé)

Pouvoirs :

Monsieur Guillaume CANTIN donne pouvoir à Monsieur Jacky PELLIEUX

Madame Stéphanie LEFEVRE a été désignée secrétaire de séance.

Mise en ligne le : 16/10/2026 15:53 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : Gaëtan GEFFROY Président du SIVOS
https://www.laguierche.fr/documents_administratifs/82959

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-257202184-20260416-D06042026BIS-DE
en date du 01/06/2026 ; REFERENCE ACTE : D06042026BIS

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales,
Conformément à l'arrêté préfectoral numéro 99.2160 du 28 mai 1999 et notamment son article 6,

Le Comité Syndical a procédé à scrutin secret, sous la présidence de Madame Véronique DALMONT, doyenne d'âge, à l'élection du Président du SIVOS « La Guierché-Souillé ».

La seule candidature reçue pour le poste de Président est celle de Monsieur Gaëtan GEFFROY.

1er tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 10
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 10
Nombre de bulletins blancs et/ou litigieux (à déduire) : 0
Suffrages exprimés : 10

Ont obtenu :

- Monsieur Gaëtan GEFFROY voix 10
- M. voix
- M. voix

Monsieur Gaëtan GEFFROY ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

Ainsi fait et délibéré, en séance publique, les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents après lecture.

Pour extrait conforme au registre le 16 avril 2026

La doyenne d'âge, Le Président La Secrétaire de séance,

Les membres du SIVOS,



La présente décision du comité syndical du SIVOS « La Guierche Souillé » peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

Mise en ligne le : 16/10/2026 15:53 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : Gaëtan GEFFROY Président du SIVOS
https://www.laguierche.fr/documents_administratifs/82959